

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOIVRES LES LE MANS (Sarthe)

DATE CONVOCATION

31 octobre 2024

DATE D'AFFICHAGE

31 octobre 2024

Nombre de conseillers

en exercice : 15

présents : 10

votants : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, MARDI 5 NOVEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle communale en séance publique sous la présidence de Madame Martine COUET, Maire.

Etaient présents : Mme COUET, Mme LE DRÉAU, M. BARRIER, M. BELFORT, M. COLIN, M. DEGOULET, Mme DESBOIS, Mme GUYON, , Mme JODEAU BELOTTI, M. OLLIVIER

Absents excusés :

M. Fabien LECERF donne procuration à M. Franck BARRIER

Mme Sandrine DEMAYA donne procuration à Mme Martine COUET

M. Pascal JOUSSE donne procuration à M. DEGOULET

M. Miguel FIMIEZ

M. Cédric CHARBONNEAU

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance : Mme Lydia DESBOIS

5. Remboursement à M. Franck BARRIER pour achats divers

Délibération DE05-05112024

M. Franck BARRIER a payé l'achat de box pour ranger les coussins qui sont utilisés pour les séances de cinéma.

Ces frais s'élèvent à 59,98 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le remboursement de la somme indiquée ci-dessus à M. Franck BARRIER.

Fait à Voivres-lès-le-Mans
Le 8 novembre 2024

Le Maire

Martine COUET



La secrétaire de séance

Lydia DESBOIS